



Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat

Réunion du : Samedi 29 SEPTEMBRE 2018 – LE MANS

Présidence : M. Benoit LEFEVRE

Présents : MM. Lionel BURGAUD – Alain CHAPELET – Jérôme PESLIER – Franck PLOUSE – Eric SALMON

Assiste à la réunion :

MME Marie Claude BARBET, Référente Administrative

Excusés : M. Alain CHARRANCE, Responsable du Pôle « Développement » retenu par la réunion de rentrée du Futsal
M. Lionnel DUCLOZ, DTR

Ouverture de la réunion par Benoit LEFEVRE à 10H

1. PV de la réunion du 17/03/18

- Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Informations du Président de la commission

- Tous les membres de la commission ont été reconduits dans leurs fonctions.
- Information sur le budget alloué au fonctionnement de la commission pour la saison.

3. Demandes de récompenses LFPL

- Tour d'horizon sur le barème des distinctions et l'imprimé de demande de récompenses
- a) Après discussions, la commission constate que certains clubs, voire centres de gestion départementaux, ignore la création de la commission régionale destinée au bénévolat. La commission préconise de pouvoir effectuer un focus sur cette commission lors d'un prochain Codir afin de présenter ses différentes missions
- b) Il convient de rectifier légèrement le formulaire de demande de distinction en y faisant apparaître le fait que les distinctions de ligue ne seront attribuées pour les demandes en provenance de clubs des CDG 44, 49 et 72, que si l'ensemble de l'échelon départemental a été gravi préalablement.

4. Retour sur la journée nationale des bénévoles

Points positifs :

1. Coordination entre les chefs de délégation sur les différents lieux de départ des bus
2. Transmission et suivi des données entre les assistantes du Pôle Développement
3. Identification des membres de la commission

Points à améliorer :

1. Penser à alerter la ressource administrative de la ligue en charge du dossier, sur d'éventuelles places offertes aux clubs ou individus, susceptibles d'emprunter le transport en commun (afin de connaître le nombre de places disponibles dans les véhicules)

Nota : ex. vainqueur 72 au tournoi du VS Fertois (la commission s'interroge sur le fait que la ligue puisse mettre à disposition du club un transport gratuit – faut-il reconduire cet arrangement ?)

2. Réserver un bus à plus grande capacité pour le territoire ex-Maine ou piste à exploiter : réservation de mini-bus
3. S'assurer d'une bonne gestion administrative en cas de départ en congés de la salariée en charge du dossier
4. Constituer un dossier complet à remettre aux responsables de délégation (documents revêtus du logo de la ligue)
5. Prévoir un salarié du service « communication » pour ce déplacement (invitation + transport)
6. Prévoir des glacières pour le stockage des sandwiches et boissons

5. Opération « Bénévoles du Mois »

Il convient de s'assurer auprès de la FFF que l'opération est bien reconduite pour cette saison. Partant de cette confirmation, la répartition resterait inchangée à savoir :

CDG	Nombre de participants
LFPL	5 bénévoles des instances
D44	16 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance » sur le contingent de la ligue
D49	11 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance » sur le contingent de la ligue
D53	8 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance » sur le contingent de la ligue
D72	9 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance » sur le contingent de la ligue
D85	10 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance » sur le contingent de la ligue

Les référents départementaux au sein de la commission sont chargés de communiquer à M-CI. BARBET **deux noms** par district **au titre des instances** pour fin novembre au plus tard.

6. Entretien avec la Commission Fédérale du Bénévolat

B. Lefevre présente aux membres présents le prototype de la plaque.

Celui-ci confirme avoir obtenu un entretien avec la commission de la Fédération le Jeudi 4 OCTOBRE 2018 en début d'après-midi à Paris avec le Président afin d'y présenter dans un 1^{er} temps les missions de la CRVB de la ligue, mais surtout pour y émettre le projet d'attribution d'une plaque plexi pour les clubs disposant de 50, 75 et 100 ans d'affiliation au fichier fédéral.

Cette disposition pourrait être généralisée à l'ensemble des ligues à charge de la FFF si cette idée séduit les responsables de la FFF.

PS : revoir la dimension de la plaque jugée trop petite (plutôt calquer sur le format A3).

Présentation du support de projection réalisé pour cette occasion – validation des membres

7. Projets pour la saison 2018-2019

Afin d'identifier plus aisément les bénévoles de la ligue sur les manifestations organisées, il serait agréable que ces personnes puissent être dotées d'un équipement vestimentaire.

Suggestion : tee shirt personnalisé par l'inscription de l'évènement.

Il est également émis l'idée de fournir des insignes à fixation magnétique (à l'image du logo de la ligue). Jérôme PESLIER est désigné référent de ce projet sur aval du Président.

8. Prochaine réunion

D'un commun accord, la date retenue est le Samedi 1^{er} DECEMBRE 2018 à 10 H au Mans.

Le Président de Séance,



B. LEFEVRE.

La référente administrative,



M-CL. BARBET